

PREFECTURE DU HAUT-RHIN

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

LE PREFET

LA PRESIDENTE

**DSOL** ARRÊTÉ

N° 2019/0002 du 04 JUIN 2019

N° du 20 JUIN 2019

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA  
COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPEES  
DU HAUT-RHIN (CDAPH)

LE PREFET DU HAUT-RHIN ET  
LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

- VU l'article L.241-5 et l'article R.241-24 du Code de l'action sociale et des familles,
- VU les propositions des administrations et organismes concernés,
- VU la convention constitutive du GIP MDPH,

**ARRÊTENT**

Article 1<sup>er</sup> : le présent arrêté abroge à la date du 30 juin 2019, l'arrêté n°2018-0002 du 31 décembre 2018,

Article 2 : la composition de la Commission des Droits et de l'Autonomie est fixée comme suit :

1°) Quatre représentants du Département, désignés par la Présidente du Conseil départemental ;

Titulaires

Suppléants

Madame Karine PAGLIARULO  
Conseillère départementale du canton de Guebwiller

Madame Martine DIETRICH  
Conseillère départementale du canton de Colmar 1

Madame Betty MULLER  
Conseillère départementale du canton d'Ensisheim

Madame Fabienne ORLANDI  
Conseillère départementale du canton de Masevaux

Monsieur Jean-Yves RUETSCH  
Chef du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Madame le Dr Marie Pierre FAHRNER  
Médecin Chef adjoint, responsable enfance, santé et modes de garde (PMI)

Monsieur Jean-François CAILLERET  
Adjoint au chef de Service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Madame le Dr Isabelle MAGNIEN-HAUSWALD  
Médecin Chef de la Direction de l'Autonomie

Monsieur Stéphane MATHIEU  
Chef du service des Prestations d'Aide Sociale (PAS)

Madame Cécile FAESSEL  
Chargée de mission à la Direction de l'Autonomie

2°) Quatre représentants de l'Etat ;

- a) Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) ou son représentant ;
- b) Le représentant de l'Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) – UT 68 ;
- c) L'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale ou son représentant ;
- d) Le représentant de la Direction Générale de l'Agence Régionale de la Santé (DGARS).

3°) Deux représentants des Organismes d'Assurance Maladie et de Prestations Familiales proposés conjointement par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) – UT 68 ;

#### Titulaires

Madame Véronique CHAIGNEAU  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin

Madame Isabelle WELFERT  
Administrateur  
Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin

#### Suppléants

Monsieur Dominique STEIGER  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin

Monsieur Raphaël KEMPF  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin

4°) Deux représentants des organisations syndicales proposés par le Représentant de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) – UT 68 ;

Titulaires

Suppléants

Employeurs :

Monsieur Fernand HEINIS  
Président de la Corporation des Installateurs Chauffage  
Sanitaire  
3 rue Emmanuel Lang  
68640 WALDIGHOFFEN

Madame Agnès GERBER-HAUPERT  
Directrice Action et Compétence  
140 rue du Logelbach  
68000 COLMAR

Monsieur Roland HILLMEYER  
CGPME  
50 rue de la Plaine  
68120 PFASTATT

Salariés :

Monsieur Robert PAPAI  
101 avenue du Général de Gaulle  
68000 COLMAR

M. Olivier BECK  
8 rue Principale  
68500 BERGHOLTZ ZELL

Madame Marie Odile GOETZ  
4 rue des Primevères  
68280 ANDOLSHEIM

5°) Un représentant des associations de parents d'élèves proposé par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education nationale ;

Titulaire

Suppléant

Monsieur Mohammed AMMI  
Représentant de la Fédération des conseils de parents  
d'élèves des écoles publiques (FCPE)

Monsieur Paul MILLEMANN  
Représentant de l'Association des Parents d'Elèves de  
l'Enseignement Public (APEPA)

Madame Fabienne SCHWARZROCK-LECONTE  
Représentante de la Fédération des Parents d'Elèves de  
l'Enseignement Public (PEEP)

6°) Sept membres proposés par le Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) parmi les personnes présentées par les associations de personnes handicapées et de leurs familles :

Titulaires

Suppléants

Monsieur Serge MOSER  
Président de l'Union Départementale des Associations  
de Parents et Amis de Personnes Handicapées  
(UDAPEI)

Monsieur Jean-Marc KELLER  
Représentant de l'Association Frontalière des Amis et  
Parents de Personnes Handicapées Mentales (AFAPEI)  
de Bartenheim

Madame Monique FLEURY  
Représentante de l'APEI de Hirsingue

Monsieur René RITTER  
Représentant de l'Association « Au fil de la vie »

Monsieur Prinio FRARE  
Président de l'Association « Les Papillons Blancs »

Madame Marie-Claude PUCHE  
APEI du Sundgau

Monsieur Jean Luc LEMOINE  
Administrateur de l'Association « Les Papillons  
Blancs »

Monsieur Richard THOMAS  
Administrateur « des Papillons Blancs »

Madame le Dr Anne PASSADORI  
Centre de Réadaptation de Mulhouse  
Réseau Haut-Rhinois pour l'Autonomie des Personnes  
Handicapées (RAPH)

Madame Evelyne LAMON  
Directrice Handicap  
SAVS SAMSAH ALISTER

Madame Marie Dominique BAILLY  
Association AIR

Dr Marie-Madeleine LECLERCQ  
Directeur Médical du pôle MPR et rhumatologie du  
GHRMSA

Madame Nathalie PRUNIER  
Présidente de l'Association Schizo-Espoir

Monsieur Paul FRANK  
Président de l'Association Als'Asperger

Monsieur Dominique MENY  
Membre de l'association Schizo Espoir

Monsieur François MULLER  
Délégué 68 de l'UNAFAM

Monsieur Bernard DEVILLE  
Délégation Départementale de l'APF  
Représentant régional de l'Association APF France  
Handicap

Monsieur Jacques PETER  
Membre de l'association APF France Handicap

Monsieur Alain GREDER  
Membre de l'association APF France Handicap

Monsieur Jacques LOSSON  
Directeur Général « Le Phare »

Madame Nathalie JEKER WASMER  
Directrice adjointe de la Fondation « Le Phare »

Madame Doris STEIB  
Collectif des Associations de Personnes Déficiences  
Auditives du Haut-Rhin (CAPDA)

Madame Caroline RIBEIRO  
Collectif des Associations de Personnes Déficiences  
Auditives du Haut-Rhin (CAPDA)

Monsieur Sirim DURMAZ  
Collectif des Associations de Personnes Déficiences  
Auditives du Haut-Rhin (CAPDA)

7°) Un membre du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) désigné par ce Conseil :  
Titulaire Suppléant

Madame Christel PROUST  
Représentante de l'association Amitiés Autisme

Monsieur Frédéric SEILER  
Représentant de la Fédération des Etablissements  
Hospitaliers et d'Aide à la Personne

Madame Evelyne RUE  
Représentante du Syndicat Force Ouvrière au sein du  
Centre de Repos et de Soins de Colmar

Monsieur Eric LANG  
Représentant de l'Association Au Fil de la Vie

8°) Deux représentants des organismes gestionnaires d'établissements ou de services pour personnes handicapées  
sur proposition ;

- de la Présidente du Conseil départemental :

Titulaire

Suppléants

Monsieur Tom CARDOSO  
Directeur Général  
Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM)

Monsieur Charles LUTTRINGER  
Directeur du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce  
(CAMSP)

Monsieur Daniel KUNTZ  
Directeur Adjoint au Chef de service  
Orientation et Formation professionnelle (CRM)

Madame Elisabeth DUCHAINE  
Directrice de l'Institut Médico-Pédagogique  
Jules Verne et du SESSAD Jules Verne

- du Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des  
Populations (DDCSPP) :

Titulaire

Suppléants

Monsieur François EICHHOLTZER  
Directeur Général de l'Association Marguerite Sinclair

Monsieur Daniel FINCK  
Directeur de l'Institut Thérapeutique Educatif et  
Pédagogique (ITEP) « La Forge » à Wintzenheim

Madame Elisabeth MORLOT  
Directrice de l'Institut St Joseph à Guebwiller  
(Association Saint Sauveur)

Article 3 : Le présent arrêté est publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et au Bulletin  
d'Information Officiel du Département.

Article 4 : Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Le Préfet du Haut-Rhin



Laurent TOUVET

La Présidente du Conseil départemental  
du Haut-Rhin

